

SÉANCE DU 29 JANVIER 2024

DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 janvier à 19h00, les membres du conseil municipal de Marminiac dûment convoqués en date du 15 janvier se sont réunis, à la mairie, sous la présidence de Mme Rachel FRENCH, Maire.

Présents : CESSAC Caroline, DESTAL Céline, DIAZ Julie, FLORENTY Kévin, FRENCH Rachel, GALIACY Benoît, GARRIGOU Sarah, PEYRIE Sabine.

Absent : LESSENNE Léopold,

Absents excusés : GOMEZ MONBRUN Patricia, FLORENTY Vincent

CESSAC Caroline a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DE COMPTES-RENDUS DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS

Après avoir nommés les membres qui étaient présents et absents lors du dernier Conseil Municipal en date du 28 novembre 2023, Mme le Maire Rachel FRENCH lit les comptes-rendus des délibérations prises lors de celui-ci. Elle les soumet à l'approbation des membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les délibérations et le procès-verbal.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024-01-29/01 – CORRECTION DU PLAN DE FINANCEMENT AMENAGEMENT ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITÉ D'UN BÂTIMENT COMMUNAL (le bocal + logement)

RDC + logement		
Total HT	176823,88	
M'O / frais HT	20104,97	
Travaux HT	156718,91	
		% Projet
DETR - RE	61888,36	35
Région - RE	23507,84	13,29
Région - PALULOS	2000,00	1,14
Dépt - FAST	18164,21	10,27
Dépt - PALULOS	6000,00	3,39
Autofinancement	65263,47	36,91

TOTAL	176823,88	100,00
RDC		
Total HT	60547,36	
M'O / frais HT	7586,65	
Travaux HT	52960,71	
		% projet
DETR - RE	21191,58	35
Région - RE	7944,11	13,12
Dépt - FAST	18164,21	30
Autofinancement	13247,47	21,88
TOTAL	60547,36	100,00
LOGEMENT		
Total HT	116276,52	
M'O / frais HT	12518,32	
Travaux HT	103758,20	
		% projet
DETR - RE	40696,78	35
Région - RE	15563,73	13,39
Région - PALULOS	2000,00	1,72
Dépt - PALULOS	6000,00	5,16
Autofinancement	52016,01	44,73
TOTAL	116276,52	100,00

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

1. PLUi

Date de la prochaine commission : **Le lundi 26 février à 19H**

Photos des granges : le travail va être ventilé entre tous les conseillers puis vérifié par l'équipe PLUI, une réunion de synthèse est prévue lors d'une prochaine réunion vers avril.

2. AER – révision des délais pour zonage

le travail doit être fait avant le mois de juin (le zonage est déjà en bonne voie)
« travail à finaliser »

3. Décoration du château d'eau

Les délibérations à l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Mme le Maire lève la séance à 19H45